

# HANDICAP INTERNATIONAL

## RAPPORT FINAL

### POUR UNE MEILLEURE INCLUSION EDUCATIVE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LA REGION SOUSS MASSA DRAA (SMD)

DU 18 AVRIL 2014 AU 31 DECEMBRE 2015



FEVRIER 2016

## TABLE DES MATIERES

I.	<b>Objectifs :</b> .....	4
II.	<b>Ressources :</b> .....	5
2.1.	Ressources humaines : .....	5
2.2.	Ressources techniques et financières : .....	6
III.	<b>Résultats :</b> .....	7
3.1.	Estimation de l'état d'avancement des activités : .....	7
3.2.	Principales activités réalisées : .....	7
3.3.	Contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre, leçons apprises et connaissances acquises suite aux études, évaluations menées durant l'année .....	25
3.4.	Partenariat et collaboration inter-agences : impact sur les résultats. ....	25
3.5.	Autres points et questions transversales pertinents. ....	25
IV.	<b>Futur plan d'action</b> .....	26
4.1.	Actions prioritaires planifiées pour surmonter les obstacles, renforcer le partenariat et consolider les acquis en s'inspirant des leçons apprises de la période précédente. ....	26
4.2.	Principaux ajustements dans les stratégies, cibles ou résultats-clés planifiés .....	27
4.3.	Budget prévisionnel (en indiquant les écarts de financement) .....	27

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AREF</b>	Académie Régionale de l'Education et de la Formation
<b>CLIS</b>	Classe d'intégration Scolaire
<b>CRDPH</b>	Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées
<b>EI</b>	Education Inclusive
<b>ESH</b>	Enfants en Situation de Handicap
<b>HI</b>	Handicap International
<b>MDS</b>	Ministère de la Solidarité, de la femme, de la famille et du développement social
<b>MEN</b>	Ministère de l'Education Nationale
<b>OPH</b>	Organisations de Personnes Handicapées
<b>PAGESM</b>	Projet d'appui à la gestion des Etablissements Scolaires au Maroc
<b>PE</b>	Projet d'établissement
<b>PEI</b>	Projet éducatif individuel
<b>SMD</b>	Souss Massa Drâa

## LISTES DES ANNEXES

- Annexe n° 1** : Version finale du Référentiel de formation des enseignants
- Annexe n° 2** : Termes de référence de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs
- Annexe n° 3** : Note méthodologique de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs
- Annexe n° 4** : Outil d'observation et d'accompagnement
- Annexe n° 5** : Rapport de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs
- Annexe n° 6** : Rapport de mission d'élaboration des projets éducatifs individuels
- Annexe n° 7** : Exemple d'un projet d'établissement inclusif élaboré par un directeur d'une école pilote
- Annexe n° 8** : Document imprimé de la formation du projet d'établissement inclusif
- Annexe n° 9** : Référentiel d'élaboration des projets éducatifs individuels
- Annexe n° 10** : Fiche technique du processus d'appareillage des enfants en situation de handicap
- Annexe n° 11** : Texte de l'appel Souss Massa Drâa
- Annexe n° 12** : Livret de success stories
- Annexe n° 13** : Livret technique de capitalisation du projet
- Annexe n° 14** : Présentation power point de capitalisation du projet
- Annexe n° 15** : Fiche de séminaire de restitution des résultats du projet
- Annexe n° 16** : Communiqué de presse de restitution des résultats du projet
- Annexe n° 17** : Revue de presse du séminaire de restitution des résultats du projet
- Annexe n° 18** : Présentation Benchmark de l'éducation inclusive

## I. Objectifs

S'ils reçoivent les mêmes possibilités d'accès à l'école, les enfants en situation de handicap (ESH) peuvent mener une vie enrichissante et contribuer à la vitalité sociale, culturelle et économique de leur communauté. L'éducation est la voie d'accès à une participation pleine et entière à la société. Elle revêt une importance particulière pour les enfants handicapés, qui souffrent souvent d'exclusion du fait de leur exposition accrue au risque de pauvreté en comparaison de leurs pairs non handicapés. Ils ont à surmonter plus d'obstacles du fait de leurs incapacités et des nombreuses contraintes imposées par la société<sup>1</sup>.

En principe, tous les enfants ont le même droit à l'éducation. Au Maroc, les enfants handicapés en sont privés de manière disproportionnée, ce qui compromet leur capacité à jouir pleinement de leurs droits de citoyens et à jouer un rôle valorisant au sein de la société, principalement par le biais d'un emploi rémunéré.

En effet, sur une population évaluée à près de 231.000 ESH âgés de 4 à 15 ans, 32,4% seulement sont scolarisés, selon l'enquête nationale sur le handicap réalisée en 2004. 6 de ces enfants sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école. Le taux de scolarisation des ESH âgés de 4 à 15 ans enregistre de fortes disparités selon le milieu de résidence : 40% en moyenne dans le milieu urbain, contre près de 30% dans le milieu rural.

La région de Souss-Massa-Drâa (SMD) regroupe environ 10% de la population marocaine, dont une majorité (60%) vit dans des zones rurales souvent isolées et sous-équipées en services de base. Le taux de pauvreté s'y élevait en 2004 à 18,9%, classant la région en 15<sup>ème</sup> position sur 16. Si le nombre de CLIS publiques est passé de 14 à 47 de 2004 à 2014, l'intégration scolaire des ESH demeure très problématique en milieu rural où moins d'écoles sont accessibles et aménagées. Grâce à son tissu associatif et institutionnel dynamique, la région permettra quant à elle d'approfondir l'expérimentation de solutions spécifiques aux territoires ruraux et fortement paupérisés.

Un diagnostic de la situation de scolarisation des ESH a été réalisé en 2013 par l'académie régionale de l'éducation et de la formation de la Région SMD en partenariat avec l'UNICEF et Handicap International. Il a permis de mettre en évidence les nombreuses difficultés et barrières limitant encore l'inclusion des ESH dans le système scolaire, à savoir :

- Les modèles et les dispositifs disponibles actuellement pour la scolarisation des ESH ne répondent pas pertinemment à la volonté politique claire et à l'engagement sincère du royaume en matière de l'éducation de ses enfants.
- Les attitudes négatives à l'égard des enfants en situation de handicap demeurent et sont liées à des facteurs culturels mais aussi à une connaissance limitée des capacités des enfants en situation de handicap et de leur droit à une scolarisation de qualité.
- Le non accès des enfants en situation de handicap à une éducation inclusive de qualité est en partie la conséquence d'un manque de formation initiale et continue des cadres pédagogiques pour la prise en charge pédagogique et administrative de ces enfants, et d'infrastructures ne respectant pas les normes internationales pour faciliter l'accessibilité physique aux écoles et aux classes.

Afin de répondre à ces barrières, un projet intitulé « Pour une Meilleure Education Inclusive dans la région Souss Massa Drâa » a été mis en œuvre par Handicap International (HI) en partenariat avec

---

<sup>1</sup> « La situation des enfants dans le monde 2013 : les enfants handicapés », UNICEF, Mai 2013.

l'Académie Régionale de l'éducation et de la formation de la région SMD avec le soutien financier de l'UNICEF pour une durée de 20 mois, allant d'avril 2014 à décembre 2015.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Maroc pour la réalisation d'une éducation équitable. Il répond parfaitement aux orientations de la nouvelle réforme lancée cette année pour le secteur de l'éducation, ainsi qu'aux recommandations mentionnées dans la vision stratégique 2015-2030, élaborée par le conseil supérieur de l'éducation et de la formation et de la recherche scientifique, notamment dans le levier 4 « Garantie du droit d'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la formation pour les personnes en situation d'handicap ou à besoins spécifiques ». Le projet constitue par ailleurs une réponse aux engagements internationaux du Maroc suite à la ratification de la convention des droits de l'enfant et la convention des droits des personnes en situation de handicap.

Porté administrativement et coordonné par Handicap International (programme Maghreb), le projet est intervenu principalement à 3 niveaux :

- Le renforcement des capacités des inspecteurs pédagogiques, des enseignants et des directeurs des établissements scolaires afin d'adopter une approche inclusive,
- La sensibilisation du grand public sur le droit des enfants en situation de handicap à une éducation inclusive de qualité à travers notamment des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les espaces publics,
- Le plaidoyer et la mobilisation des décideurs grâce au comité de pilotage national, à l'organisation des séminaires nationaux de partage et à la production d'outils de communication tels que le film sur l'éducation inclusive et le document de capitalisation du projet.

Le présent rapport couvre la durée totale du projet, soit la période du 18 avril au 31 décembre 2015.

## II. Ressources

### 2.1. *Ressources humaines*

La mise en place des actions du projet a nécessité l'intervention de plusieurs personnes ressources de l'équipe nationale, régionale et internationale de Handicap International, et également des experts nationaux externes :

- La coordination technique du projet a été assurée par la coordinatrice éducation inclusive de la mission Maroc de Handicap International (salariée locale HI), en lien direct avec le coordinateur opérationnel Maroc (salarié local HI). Elle a été notamment chargée de coordonner la programmation de l'ensemble des activités, de mettre en place les outils et procédures de planification et suivi et d'assurer le reporting du projet. La mise en œuvre des activités a été appuyée par la chef de projet de la région SMD (salariée locale HI) qui a été également responsable de l'accompagnement des partenaires au niveau de la région SMD.
- Le coordinateur opérationnel régional du programme Handicap International Maghreb (salarié international HI) a appuyé l'équipe projet pour l'élaboration des outils et procédures de planification et suivi du projet et assurer un reporting de qualité au projet.
- Le coordinateur technique régional du programme HI Maghreb (salarié international de HI), a apporté un appui à l'équipe projet dans l'élaboration des termes de référence des missions programmées dans le cadre du projet.
- Le référent technique éducation inclusive de la Fédération Handicap International (salarié international basé à HI-Luxembourg) a appuyé l'équipe du projet sur les aspects techniques, que ce soit au niveau stratégique ou opérationnel. Dans ce cadre, il a assuré une mission de terrain en janvier 2015 pour amener l'équipe de projet et les partenaires à une réflexion sur le cadre technique



et les modalités de mise en œuvre du projet en éducation inclusive au niveau régional et national. Le référent technique est aussi le garant de l'application de la politique sectorielle de HI.

- La coordination administrative et financière du projet a été assurée par le coordinateur des services support du programme de Handicap International Maghreb, basé à Rabat. Sous la responsabilité de la directrice du programme, il a assuré la supervision administrative, comptable et financière du projet et a veillé à la bonne utilisation des fonds.
- Les consultants externes nationaux et internationaux recrutés par HI sur la durée du projet pour appuyer l'équipe projet dans la réalisation de quelques activités :

**a. Consultants nationaux :**

- Elaboration et animation des modules de formations pour les enseignants autour du handicap, éducation inclusive et pratiques pédagogiques
- Animation de l'atelier sur le partenariat au séminaire de lancement du projet
- Animation et encadrement des journées de sensibilisation dans les écoles pilotes de SMD
- Animation de la formation des directeurs et des accompagnateurs autour du projet d'établissement inclusif
- Accompagnement des enseignants dans les pratiques pédagogiques adaptés
- Accompagnement des directeurs et des accompagnateurs dans l'élaboration des projets d'établissements inclusifs
- Accompagnement des équipes pluridisciplinaires et des enseignants pour l'élaboration des projets éducatifs individuels pour les ESH

**b. Consultants internationaux**

- Documentation imagée du projet : photos et production du film de sensibilisation autour de l'éducation des ESH dans la région SMD
- Production d'un livret de témoignages « success stories » des ESH scolarisés dans la région SMD
- Production d'un livret technique de capitalisation et des bonnes pratiques du projet
- Présentation du Benchmark éducation inclusive au séminaire de restitution des résultats du projet

**2.2. Ressources techniques et financières**

Le budget du projet a été consommé entièrement et selon la dernière version du budget prévisionnel revu et présenté à l'UNICEF lors de chaque dépôt des rapports semestriels.

De ce fait, le budget dépensé, lié aux activités organisées durant le projet, est de **150.000 dollars**, et concerne principalement les frais de :

- mobilisation aux réunions du groupe de travail éducation inclusive
- mobilisation aux réunions du comité technique
- honoraires du consultant chargé de la formation des enseignants
- logistique de la formation des enseignants
- organisation du séminaire de lancement du projet
- réimpression du diagnostic de la situation de scolarisation des ESH
- honoraires du consultant chargé de la formation des directeurs et des accompagnateurs
- logistique de la formation des directeurs
- honoraires du consultant chargé de l'accompagnement des directeurs et des enseignants
- logistique liée à l'accompagnement des directeurs et des enseignants

- honoraires du consultant chargé de l'accompagnement pour l'élaboration des PEI
- logistique de l'organisation de la caravane de sensibilisation dans les écoles et de la campagne de sensibilisation grand public autour des droits de l'éducation des ESH
- honoraires de la consultante pour la mission documentation imagée et du film de sensibilisation autour de l'éducation des ESH dans la région SMD
- honoraires de la consultance pour la capitalisation des bonnes pratiques du projet et la production du livret « success stories »
- honoraires de la consultante pour la présentation du benchmark au séminaire de restitution du projet
- l'impression des documents du projet : (1) livret technique de capitalisation des bonnes pratiques du projet, (2) livret « success stories », (3) modules de formation des enseignants, (4) document de formation du projet d'établissement inclusif et (5) document du projet éducatif individuel
- logistique du séminaire de restitution des résultats du projet
- mission d'appui du référent technique de HI au projet
- salaires de l'équipe projet
- déplacement de l'équipe projet.

### III. Résultats

#### 3.1. *Estimation de l'état d'avancement des activités*

Au regard des actions programmées dans le cadre du projet « Pour une meilleure inclusion éducative des Enfants en Situation de Handicap dans la région Souss-Massa-Drâa (SMD) », toutes les activités initialement prévues ont été réalisées sur la période du projet, selon un rythme de progression satisfaisant et conforme à la planification initiale.

Les acteurs pertinents de l'éducation au niveau régional ont été ainsi mobilisés et sensibilisés aux enjeux de l'accès à l'éducation des ESH. Les capacités des professionnels de l'éducation ont été renforcées en matière de prise en charge pédagogique des ESH, des écoles pilotes ont été appuyées pour l'adoption de l'approche inclusive, et des ESH ont été accompagnés dans leurs PEI. Une communication autour des résultats et des bonnes pratiques du projet a été assurée pour un plaidoyer au niveau national autour de l'adoption d'une stratégie favorisant l'inclusion scolaire des ESH.

#### 3.2. *Principales activités réalisées*

**Résultat 1 : Les acteurs institutionnels, les professionnels éducatifs et administratifs ont les compétences nécessaires pour mieux répondre aux besoins éducatifs scolaires et à la diversité des ESH**

Il est nécessaire de veiller à ce que les professionnels éducatifs travaillant directement auprès des enfants en situation de handicap aient une meilleure connaissance de la problématique du handicap et de ce que cela implique comme approche pédagogique. Les actions de renforcement des capacités menées ont permis à ces personnes de prendre en considération les besoins d'éducation des enfants en situation de handicap. Elles ont permis aussi de les aider à comprendre les enjeux et de les accompagner dans le changement de leurs pratiques pédagogiques pour favoriser l'inclusion scolaire ESH.

### **A1.1 : Développement des modules de formation adaptés au public cible**

Un comité technique pour l'élaboration des modules de formation a été créé le 20 mai 2014 à Agadir, constitué par les représentants de HI, de l'UNICEF, de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la formation de Souss Massa Drâa (AREF SMD), et de trois Centres Régionaux aux Métiers de l'Éducation et de la Formation de SMD (CRMEF). Ce comité s'est réuni 4 fois (le 20 mai 2014 à Agadir, 12 juin 2014 à Agadir, 20 et 21 juillet 2014 à Rabat) pour :

- Elaborer les termes de référence des formations
- Identifier les modules de formation adaptés au profil des enseignants, sur la base des besoins de formation déclarés par les enseignants de SMD lors du diagnostic de la situation de scolarisation des ESH de SMD réalisés par HI, l'UNICEF et l'AREF de SMD
- Elaborer et finaliser le contenu de ces modules
- Planifier les formations durant les mois de septembre et octobre
- Suivi du déroulement des formations
- Encadrement scientifique du contenu de la formation

Le comité technique a identifié les objectifs suivants pour les formations :

#### **Objectif général :**

Les enseignants des écoles pilotes recevront les outils adéquats et leurs capacités seront renforcées pour garantir l'inclusion scolaire des élèves handicapés. Ils seront capables de sensibiliser d'autres acteurs aux principes de l'éducation inclusive.

#### **Objectifs spécifiques :**

- Changer la perception des enseignants sur les ESH et leur éducation
- Lever l'inquiétude des enseignants
- Renforcer les enseignants sur les modes de prise en charge éducative efficace de tous les enfants et notamment ceux en situation de handicap
- Proposer quelques méthodes pédagogiques et techniques d'apprentissage scolaire des ESH
- Communiquer avec les partenaires intervenant dans l'éducation des ESH
- Identification, échange et documentation des bonnes pratiques en termes d'apprentissage

Sur la base de ces objectifs, les termes de référence de la formation ont été élaborés en concertation avec le comité technique, et un consultant expert en éducation a été recruté pour :

- Elaborer avec les membres du comité technique le contenu des trois modules identifiés et les supports de formation sur : (1) le handicap, (2) l'éducation inclusive, (3) les pratiques éducatives et pédagogiques au profit des enseignants de SMD en langue arabe
- Encadrer les membres du comité technique du projet à l'appropriation et la finalisation de ces trois modules de formation au profit des enseignants de SMD
- Animer les modules de formation sur : (1) le handicap, (2) l'éducation inclusive, (3) les pratiques éducatives et pédagogique pour les 100 enseignants de la région SMD (51 des enseignants des classes d'intégration scolaire (CLIS) et 49 enseignants des classes ordinaires des 18 écoles pilotes de SMD) répartis en trois groupes sur les trois zones d'intervention : Souss, Massa et Drâa pour une durée de six jours de formation, par groupe.

Après l'organisation des premières sessions de formation en septembre 2014, le contenu des modules de formation a été révisé pour mieux répondre aux besoins et demandes des enseignants -(voir activité 1.2).



Ainsi, le référentiel de formation des enseignants a été partagé avec les membres du comité de pilotage national et les membres du comité technique qui ont participé à l'élaboration de ce référentiel pour recueillir leurs remarques et recommandations. Un travail de révision a été mené entre HI et le consultant chargé de la production du référentiel de formation et de l'animation de cette dernière au profit des 103 enseignants, pour produire une version finale de ce référentiel.

La version finale du référentiel de formation des enseignants a été validée par la Direction des curriculums du Ministère de l'Éducation Nationale lors d'une réunion du comité de pilotage national en octobre 2015. Ainsi le référentiel a été imprimé en 50 copies, et partagé avec les acteurs de l'éducation au niveau régional et national lors du séminaire de restitution des résultats du projet organisé à Agadir en novembre 2015. Une version électronique a aussi été partagée lors de ce séminaire à travers la distribution de 150 Clés USB incluant ce référentiel.

(Voir annexe n°1 : Version finale du Référentiel de formation des enseignants).

**A1.2 : Formation de 100 enseignants (es) des 45 CLIS et des 55 classes ordinaires de la région SMD sur le handicap et la prise en charge pédagogique des ESH (notamment des enseignants des 18 écoles pilotes du projet)**

Suite aux réunions du comité technique, il a été décidé d'organiser 3 modules de formation :

*Module 1* sur le handicap, portant plus spécifiquement sur :

- Les représentations et perceptions du handicap ;
- La terminologie, les concepts et approches du handicap ;
- Les différents types de déficiences.

*Module 2* sur l'éducation inclusive, portant plus spécifiquement sur :

- La définition de l'éducation inclusive et ses fondements nationaux et internationaux ;
- Les terminologies et concepts des types d'éducation ;
- Les barrières à l'éducation ;
- Le partenariat en éducation inclusive.

*Module 3* sur les pratiques éducatives et pédagogiques, portant plus spécifiquement sur :

- Le rôle de l'enseignant dans une classe inclusive ;
- La planification des apprentissages ;
- La gestion de la classe inclusive ;
- La différenciation de l'enseignement ;
- Les pratiques didactiques spécifiques ;
- Le projet pédagogique ;
- Le projet éducatif individuel ;
- L'évaluation / régulations / remédiations.

Il a aussi été décidé par le comité de :

- Planifier la formation en 2 temps :
  - Un premier temps portant sur le handicap (Module 1) et l'éducation inclusive (Module 2)
  - Un second temps technique, portant sur les pratiques éducatives et pédagogiques (Module 3)
- Espacer les 2 temps de formation
- Assurer la formation et le support de formation en langue arabe

- La formation doit être pratique : sur la base d'exercices, d'études de cas, de jeux de rôle, de mises en situation, etc.

103 enseignants (48 enseignants des CLIS et 55 enseignants des classes ordinaires des 18 écoles pilotes) et 9 représentants des délégations provinciales de l'éducation de la région SMD ont bénéficié de cette formation. Au vu du nombre de participants, il a été décidé de répartir les participants en 3 groupes de 36 personnes et d'organiser les formations dans 3 provinces de la région SMD pour garantir une proximité à tous les participants.

La durée de la formation était de 6 jours pour chaque groupe (1 jour pour le module 1, 1 jour pour le module 2 et 4 jours pour le module 3).

Il a été décidé d'organiser les formations dans 3 zones de la région SMD.

- ❖ Agadir pour les participants d'Agadir, Taroudant et Inezgane
- ❖ Tiznit pour les participants de Tiznit, Chetouka Ait Baha, et Sidi Ifni
- ❖ Ouarzazate pour les participants de Ouarzazate, Zagora et Tinghir

La formation a démarré le 8 septembre 2014 à Ouarzazate et la dernière session a été organisée à Tiznit le 8 décembre 2014.

Une réunion de suivi et d'évaluation à mi-parcours des formations a été organisée le 9 octobre 2014 entre HI, l'UNICEF et le consultant responsable de la formation, avec pour objectif de retravailler le contenu des formations pour mieux répondre aux nouveaux besoins exprimés par les enseignants. Une réunion d'évaluation finale a été organisée en janvier 2015 pour étudier les fiches d'évaluation de la formation.

Ainsi tous les documents de la formation ont été finalisés, imprimés et présentés à l'AREF et au Ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le but de dupliquer la formation au niveau régional et national (*voir activité 1.1*).

### ***A1.3. Actions de sensibilisation aux principes d'inclusion et de tolérance de la différence pour les corps éducatifs, administratifs et les enfants scolarisés (handicapés ou non) dans les 18 écoles pilotes pour lutter contre la violence et/ou le harcèlement à l'égard des ESH.***

Des journées de sensibilisation sur l'éducation inclusive, la tolérance et la différence ont été organisées dans les écoles pilotes du 1<sup>er</sup> au 14 novembre 2014, en parallèle avec les activités de formation et d'accompagnement prévus dans le projet, avec pour objectif de favoriser l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap, de transmettre les valeurs du respect et de la non discrimination basée sur le handicap et de changer la perception du handicap dans les écoles pilotes.

Plusieurs réunions ont été organisées entre HI, l'AREF et l'UNICEF en octobre 2014 pour préparer ces journées de sensibilisation qui ont pris la forme d'une caravane de sensibilisation dans les écoles pilotes du projet.

Le groupe de travail a également été impliqué dans la préparation de cette caravane et a consacré l'une de ses réunions à la finalisation du programme, la proposition de l'affiche, du slogan, du planning des visites et de la répartition des tâches entre ses membres pour l'animation de ces journées de sensibilisation aux écoles.

Au total, 13 jours de caravane de sensibilisation du 1er au 14 novembre 2014 ont été nécessaires pour faire le tour des 18 écoles pilotes de la région SMD. La caravane proposait des ateliers de contes, de jeux éducatifs, des projections de film de sensibilisation, des tables rondes sur la thématique de l'éducation inclusive. Cette action de sensibilisation était un espace d'échange culturel, d'expression artistique, de sensibilisation et de transmission des valeurs, des principes de droits humains fondamentaux basés sur l'équité, l'égalité des chances et l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap.

De nombreux acteurs de l'éducation ont été touchés par cette caravane de sensibilisation, notamment :

- 9 délégations provinciales de l'éducation nationale ;
- Les directeurs des 18 écoles pilotes ;
- Environ 400 personnes du corps enseignant et administratif des 18 écoles pilotes de la région ;
- Environ 3560 élèves scolarisés dans ces 18 écoles (élèves en situation de handicap et non handicapés) et leurs parents.

***A1.4. Diffusion des documents de référence relatifs à l'éducation inclusive au Maroc (législation nationale, instruments internationaux ratifiés par le Maroc, autres documents et outils pédagogiques relatifs à cette thématique).***

Suite à la demande répétée de la part des acteurs de l'éducation de la région SMD de recevoir le rapport de synthèse du diagnostic de la situation de scolarisation des ESH à SMD, le comité technique a décidé de réimprimer ce document en 200 copies au mois de juin 2014. L'équipe HI a ainsi diffusé le document comme suit :

- 70 copies aux membres du conseil administratif de l'AREF de SMD lors de leurs réunions du conseil au mois de juin 2014
- 25 copies à l'UNICEF à partager avec les décideurs nationaux (MEN, Ministère de la Solidarité (MDS), etc.)
- 18 copies aux directeurs des 18 écoles pilotes
- 87 copies aux participants au séminaire de lancement de la campagne de sensibilisation à Agadir le 17 septembre 2014

D'autres documents de référence sur le handicap et le droit à la scolarisation des ESH ont également été identifiés par le comité technique, utilisés et diffusés lors des activités de sensibilisation (caravane de sensibilisation dans les écoles en novembre 2014 et campagne de sensibilisation en mai 2015).

Il s'agit de :

- 2 vidéos de sensibilisation sur l'inclusion produites par l'UNICEF ;
- Un kit de sensibilisation sur l'éducation inclusive élaboré par le Club des handicapés de l'association Bouregreg avec l'appui de HI (documents sur les conventions internationales, la définition du handicap, l'éducation inclusive, les différents types de déficiences, les pratiques pédagogiques dans une classe inclusive, des jeux et des contes de sensibilisation pour enfants, etc.). Les 50 exemplaires du kit ont été diffusés comme suit :
  - 2 kits pour chacune des 18 écoles pilotes ;
  - 1 kit pour chacune des 9 délégations de l'éducation nationale de la région SMD ;
  - 5 kits pour l'AREF SMD.
- Support pédagogique de sensibilisation : « Handigo solidaires : animer pour sensibiliser » élaboré par HI.

Cette diffusion de ces outils de sensibilisation avait pour de renforcer les compétences des acteurs de l'éducation (écoles, délégations, AREF) en leur permettant d'avoir toute la documentation nécessaire pour être capable d'organiser des activités de sensibilisation sur le handicap.

**A 1.5. Accompagnement et suivi de l'évolution des pratiques de 10 enseignants dans les unités éducatives des écoles pilotes, sur la base d'outils spécifiques répondant aux besoins éducatifs des ESH.**

Après la phase de formation (*activité 1.2*), 10 enseignants ont été accompagnés directement sur leur lieu de travail (classe) pour adapter, corriger et évaluer leur niveau d'appropriation des approches et pratiques pédagogiques liés à la scolarisation des ESH.

La phase d'accompagnement a démarré par une mission à Agadir début février 2015 du référent technique du domaine de l'Education Inclusive (EI) de Handicap International de Luxembourg. L'objectif de cette mission était de faire un bilan du processus de renforcement des capacités des professionnels de l'éducation et de ressortir les principaux besoins en accompagnement. Des entretiens entre le référent technique et 10 enseignants ont ainsi eu lieu le 02 février 2015 au siège de l'AREF SMD.

Suite aux recommandations issues du rapport du référent technique EI, qui insistait sur l'importance d'analyser les pratiques des enseignants afin de pouvoir leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins, une mission a été réalisée dans ce sens en octobre 2015 par un consultant expert et 3 inspecteurs référents de l'AREF-SMD (*voir annexe n° 2 Termes de référence de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs*).

La méthodologie adoptée pour cette mission (*voir annexe n°3 : Note méthodologique de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs*) était de se baser sur les compétences locales des inspecteurs, et de les renforcer en matière d'accompagnement pour qu'ils puissent par la suite assurer la mission terrain. Ainsi, 3 inspecteurs de l'enseignement primaire ont été choisis par l'AREF-SMD parmi les membres du comité technique qui ont déjà travaillé sur le référentiel de formation des enseignants, et ont bénéficié de la formation sur le projet d'établissement inclusif. Handicap International a engagé un consultant pour coordonner la mission et former ces 3 accompagnateurs aux techniques et outils d'appui des enseignants sur l'approche et prise en charge pédagogique des ESH au milieu ordinaire. Deux journées de formation ont été ainsi organisées le 16 et 17 octobre 2015 à Rabat.

Suite à cette formation, les 3 inspecteurs ont effectué leur mission de terrain du 19 au 28 octobre 2015. Chaque inspecteur a accompagné deux à quatre enseignants. Durant les visites des classes, les inspecteurs ont analysé les pratiques pédagogiques des enseignants en se basant sur l'outil d'observation et d'accompagnement (*voir l'outil en annexe n°4*), en vue d'apporter un appui aux enseignants vers des solutions pédagogiques adaptées aux besoins éducatifs des ESH. Ils ont par la suite formulé des recommandations concrètes qui répondent aux besoins et difficultés identifiés dans la phase d'analyse des pratiques pédagogiques des enseignants.

Une journée de formation et de partage a été organisée le 30 octobre 2015 à Agadir, animée par le consultant chargé de l'encadrement des inspecteurs. Cette journée avait pour objectif de partager et d'échanger les bonnes pratiques inclusives entre les enseignants et de permettre une meilleure adaptation des pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins éducatifs des ESH.

A la suite de cette mission plusieurs constats ont été relevés, sur la base de l'outil d'accompagnement et de la journée de formation et de partage, témoignant du changement des attitudes et comportements des enseignants :

- Deux enseignants connaissent bien l'arsenal juridique marocain relatif au handicap dont le projet de loi cadre relatif aux droits des PSH ;
- Tous les enseignants comprennent les différentes modalités et les alternatives de scolarisation ;
- 5 enseignants disposent de projets individualisés et les utilisent pour le suivi de la scolarisation des ESH ;
- Des passerelles entre CLIS et classes ordinaires existent dans 8 écoles pilotes. Un total de 27 ESH

a réussi leur inclusion du passage de la CLIS à la Classe ordinaire.  
(Voir en annexe n° 5 : le rapport de la mission d'accompagnement des enseignants et des directeurs)

**Résultat 2 : Des écoles pilotes au niveau de la région SMD adoptent l'approche inclusive et répondent mieux aux besoins éducatifs des enfants en situation de handicap.**

L'éducation inclusive est un processus répondant aux besoins divers de tous les apprenants par l'augmentation de la participation aux apprentissages et par la réduction de l'exclusion de et par l'éducation. C'est une approche qui veut changer le système. Ainsi pour rendre les écoles inclusives, un travail d'accompagnement et de suivi a été assuré pour changer les pratiques et les outils de gestion afin qu'ils prennent en considération cette approche et les besoins éducatifs des ESH.

**A 2.1. Appui aux 18 écoles pilotes de la région SMD pour la prise en compte de la dimension du handicap dans leurs projets d'établissements inclusifs, en collaboration avec le projet d'appui à la gestion des établissements scolaires au Maroc (PAGESM) et le programme INSAF de l'UNICEF à SMD**

Une réunion du comité technique a été consacrée au début du projet à l'élaboration de la liste des critères de choix des 18 écoles à SMD dans lesquelles le projet interviendrait :

- 2 établissements par province
- Établissements avec CLIS gérée par une organisation de personnes handicapées (OPH)
- Etablissement avec CLIS gérée directement par le MEN
- Etablissements sans CLIS avec des enfants handicapés scolarisés dans les classes ordinaires
- Variétés des établissements en milieu urbain et rural
- Écoles ciblés par le projet d'appui à la gestion des établissements scolaires au Maroc (PAGESM) et le programme INSAF de l'UNICEF

En se basant sur cette liste de critères l'AREF, en concertation avec les délégations, a identifié les écoles ciblées par le projet. Une réunion a été ainsi organisée avec les directeurs de ces 18 établissements pilotes à Agadir en juin 2014, dans le but de présenter l'objectif du projet et ses actions de sensibilisation des directeurs à la thématique de l'éducation inclusive, et d'assurer leur implication dans la mise en œuvre du projet.

Après la phase de renforcement des capacités des directeurs des écoles pilotes et de leurs accompagnateurs autour du handicap, l'éducation inclusive et le projet d'établissement inclusif (voir activité 2.2), un processus d'accompagnement a été lancé pour assurer l'élaboration des projet d'établissement prenant en compte la dimension du handicap.

L'accompagnement a démarré par la mission du Référent Technique « Education Inclusive » de Handicap International qui a assuré des entretiens pour 2 directeurs des écoles pilotes le 2 février 2015 à Agadir afin d'identifier leurs besoins en accompagnement.

Les termes de références de l'accompagnement des directeurs ont été élaborés sur cette base. Il s'agit d'une mission regroupée avec la mission d'accompagnement des enseignants (voir activité 1.5).

Les 3 inspecteurs choisis par l'AREF (voir activité 1.5) ont assuré ainsi la mission de terrain des visites des écoles et des entretiens des 18 directeurs.

Sur la base d'un outil d'entretien et d'accompagnement, chacun des trois inspecteurs a procédé à la collecte et l'analyse des données relatives à la prise en compte de la dimension du handicap dans les



projets d'établissement élaborés par les directeurs des écoles pilotes en avril 2015, en vue de les accompagner vers des solutions pratiques inclusives.

Des recommandations ont été ainsi élaborées à la fin de la mission de terrain, suite à l'étude et l'analyse des projets d'établissement (PE) proposés par les directeurs des écoles pilotes sur la base des quatre étapes d'élaboration d'un projet d'établissement : Etat des lieux - Priorisation - Action – Régulation. Les recommandations étaient les suivantes :

- 9 directeurs doivent revoir la phase « état des lieux » de leur PE, tout en mettant le curseur sur les obstacles à la scolarisation des ESH ;
- 5 directeurs doivent reformuler leurs priorités en intégrant la dimension du handicap ;
- 9 directeurs doivent réviser la phase « Action », en déclinant les priorités du PE en actions correctrices, proches des besoins éducatifs spéciaux ;
- 14 directeurs doivent construire des indicateurs simples et spécifiques à la scolarisation des ESH (taux de maîtrise des compétences de base, taux de rétention, taux d'ESH candidats aux examens certificatifs).

Suite à la mission de terrain, une journée de restitution des résultats de la mission de terrain a été organisée le 31 octobre 2015 à Agadir, en présence des 18 directeurs de écoles pilotes, des 3 inspecteurs et du consultant chargé de coordonner la mission. La journée a démarré par une présentation des recommandations de la mission de terrain déjà citées ci-dessus, dans le but de corriger les aspects méthodologiques relatifs à l'inclusion de la dimension du handicap dans les PE, d'échanger et de mutualiser les bonnes pratiques inclusives identifiées dans les écoles pilotes, et d'articuler le projet personnalisé de l'ESH et le projet d'établissement.

Par la suite, une présentation a été faite par le consultant chargé de la mission sur des principales pistes d'amélioration de l'inclusion dans les écoles pilotes. Les principales pistes d'amélioration mentionnées étaient une meilleure identification des goulots d'étranglement empêchant la scolarisation équitable des enfants en situation de handicap, et la mise en place d'un processus de suivi-évaluation des actions inclusives grâce à des indicateurs sensibles à la situation du handicap.

(Voir annexe n° 6 : exemple d'un PE inclusif élaboré par un directeur d'une école pilote)

#### ***A 2.2. Formation des accompagnateurs en charge d'accompagner les 18 directeurs dans l'élaboration et le suivi des projets d'établissement inclusif en lien avec le PAGESM***

#### ***Et A 2.3. Renforcement des capacités des 18 directeurs des écoles pilotes sur le pilotage d'un projet d'établissement inclusif***

En lien avec le PAGESM, et après le choix des 18 écoles pilotes, 10 accompagnateurs ont été identifiés en avril 2014 (principalement des inspecteurs) chargés du suivi et de l'accompagnement des directeurs des écoles pilotes du projet.

Une réunion entre HI et l'UNICEF a été organisée en 2014 pour discuter du contenu de la formation qui serait dispensée à ce groupe cible. Il y a été décidé d'organiser une formation « tronc-commun » entre les accompagnateurs chargés de suivi des projets d'établissement (*activité 2.2*) et les directeurs des établissements pilotes (*activité 2.3*) de 2 jours sur le handicap et le concept de l'éducation inclusive, et par la suite d'organiser un module de formation technique pour chaque groupe :

- Les accompagnateurs : sur le suivi et l'accompagnement d'un projet d'établissement (PE) inclusif
- Les directeurs : sur l'élaboration et le pilotage d'un projet d'établissement inclusif

Suite à cette décision, une autre réunion a été organisée en 2014 avec le coordinateur national du PAGESM pour voir comment le présent projet pourrait compléter les formations déjà assurées par le PAGESM en y intégrant l'approche inclusive.

Le coordinateur du PAGESM a ainsi exposé toutes les formations assurées sur la durée du projet pour les accompagnateurs et les directeurs des écoles. Il s'agit de :

- Pour les accompagnateurs, 3 modules de formation de 9 jours sur :
  - 1- Le pilotage d'un PE
  - 2- Les techniques d'accompagnement : coaching
  - 3- Les techniques de communication
- Pour les directeurs d'établissements, un module de formation de 5 jours sur le pilotage d'un PE ;
- Pour les coordinateurs des communautés de pratiques professionnelles, un module de formation de 2 jours sur les techniques d'animation.

Le PAGESM a élaboré 3 guides dans lesquels le handicap est l'un des critères d'acceptation du projet d'établissement par la délégation de l'éducation :

- Guide d'instauration du projet d'établissement ;
- Guide de pilotage du projet d'établissement ;
- Guide de procédure du projet d'établissement.

Ces guides ont été partagés avec l'équipe projet HI et l'UNICEF, pour s'inspirer de l'expérience du PAGESM et élaborer des termes de référence de la mission de formation des directeurs et des accompagnateurs, en complétant le PAGESM sans répéter les formations déjà assurées. Ainsi, les termes de référence de cette mission ont été finalisés au début du mois de novembre. HI a engagé le coordinateur national du PAGESM pour l'animation de cette formation, après autorisation donnée par le secrétariat général du MEN pour sa mobilisation.

Les directeurs des 18 écoles pilotes et les 10 accompagnateurs des projets d'établissements scolaires se sont regroupés à Agadir les 4 et 5 décembre 2014 pour une formation autour du handicap et l'éducation inclusive. L'objectif était de leur assurer une base de compréhension commune sur les modèles et approches du handicap, et de les initier à l'éducation inclusive pour intégrer la dimension du handicap dans leurs projets d'établissements.

Cette formation était animée par le Coordinateur Opérationnel Maroc de Handicap International et la Coordinatrice Education Inclusive de Handicap International. Par la suite les sessions de formation ont continué séparément pour chaque groupe, et étaient animées par le coordinateur national du programme PAGESM.

Le 1er groupe des 18 directeurs des écoles pilotes a suivi une formation les 06 et 07 décembre 2014 autour du pilotage d'un projet d'établissement inclusif. Le 2ème groupe de 10 accompagnateurs a bénéficié d'une formation les 08 et 09 décembre 2014 sur le suivi et l'évaluation d'un projet d'établissement inclusif.

La présentation de cette formation a été imprimée en 50 copies et distribuée en version papier et 150 versions électroniques lors du séminaire de restitution des résultats du projet organisé en novembre 2015. (voir en annexe n°7 : le document imprimé de cette formation).

**A 2.4. Appui au développement et à la mise en œuvre de Projets éducatifs individuels pour les ESH scolarisés dans les écoles pilotes via la méthodologie de l'Accompagnement Social Personnalisé (ASP) en coordination avec les parents, les enseignants, les directeurs et les professionnels de santé et des affaires sociales**

Cette activité comprend la mission d'un consultant expert en projet éducatif individuel (PEI) pour :

- Sensibiliser les personnes concernées sur l'utilisation du PEI
- Assurer une réunion de préparation du PEI en individuel
- Définir les modalités d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire en support à l'enfant et l'enseignant
- Organiser le suivi du PEI de chaque enfant sur une base trimestrielle

L'équipe projet a élaboré ainsi avec le comité technique les termes de référence de cette mission qui a démarré en avril 2015.

4 écoles dans 4 provinces de la région SMD ont bénéficié de cette activité à raison de 2 jours par école :

- L'école Fatima El Fihria dans la province d'Agadir Idaoutanane ;
- L'école Ennahda dans la province d'Inezgane Ait Melloul ;
- L'école Lalla Meryem dans la province de Tiznit ;
- L'école Laymoune dans la province de Taroudant.

Une équipe pluridisciplinaire a été constituée pour mener cette activité en collaboration avec la direction de la santé, le centre spécialisé de l'Association de l'Enfance Handicapée, les membres du comité technique du projet, les enseignants et directeurs des écoles pilotes et un consultant chargé du pilotage et du suivi du processus recruté par HI.

La mission s'est déroulée comme suite dans les écoles :

1. Rencontres avec les Enfants en Situation de Handicap et leurs parents : deux équipes ont été constituées : une équipe pédagogique a observé les enfants et leurs productions, et une équipe médicale et paramédicale a rencontré les enfants et leurs parents pour formuler des observations sur leurs capacités d'apprentissage ;
2. Réunion de synthèse entre les membres de l'équipe pluridisciplinaire : cette rencontre était basée sur les observations de chacun des professionnels (enseignant, inspecteur, médecin, psychologue, psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste) ;
3. Réunion de travail sur les PEI avec l'équipe pédagogique : sur la base des observations, échanges et conclusions de la réunion de synthèse, chaque enseignant a été appuyé pour :
  - Comprendre le processus d'élaboration du PEI ;
  - Maîtriser l'outil PEI ;
  - Elaborer le PEI d'un ESH scolarisé dans sa classe pour pouvoir généraliser le processus sur d'autres enfants.

Suite à cette mission, 41 Projets Educatifs individualisés ont été élaboré pour 41 ESH scolarisés dans les 4 écoles ciblées. Au début de la mission le 15 avril, une rencontre de préparation de la mission de terrain a eu lieu avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire identifiée par l'AREF. Une rencontre de restitution a été aussi organisée à la fin de la mission le 24 avril 2015 pour identifier les principales recommandations et pistes d'intervention.

En plus du rapport de cette mission (voir en annexe n°8: le rapport de mission d'élaboration des PEI), un référentiel d'élaboration d'un PEI mettant en avant les principales étapes de la mise en place et du suivi des PEI a été élaboré par le consultant (voir en annexe n°9 : référentiel d'élaboration des PEI). Ce guide a

été validé par le comité technique et national. Il a été imprimé en 50 copies et distribué en version papier et 150 versions électroniques lors du séminaire de restitution des résultats du projet organisé en novembre 2015.

### ***A 2.5. Renforcement du processus de fourniture en appareillage, aides techniques et aménagements raisonnables pour les enfants en situation de handicap scolarisés dans les écoles ciblées par le projet***

Afin de compléter les réalisations de ce projet et de munir les écoles pilotes de l'information nécessaire concernant les services d'appareillages disponibles dans la région, l'AEH a produit et a diffusé une fiche technique du processus d'appareillage dans plusieurs services de la région y compris les 18 écoles pilotes, en coordination avec l'AREF SMD et les délégations provinciales du MEN.

En collaboration avec le comité technique du projet, les services médico-sociaux et les centres spécialisés, l'Association de l'Enfance Handicapée d'Agadir, membre du groupe de travail régional de l'éducation inclusive, a développé en novembre 2015 un schéma d'accès des enfants en situation de handicap aux aides techniques et appareillage dans la région Souss Massa. Ce schéma été développé en concertation avec la Direction Régionale de la Santé, la Coordination Régionale de l'Entraide Nationale, l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de SMD, Handicap International, le Collectif Marocain pour la promotion des Droits des Personnes Handicapées au Maroc et d'autres associations travaillant dans le domaine de l'Enfance et du Handicap.

Ce schéma met en évidence les mécanismes et procédures en vigueur ainsi que les acteurs impliqués dans les différentes étapes du processus. Suite à cette analyse, une fiche technique a été développée afin de clarifier les rôles et responsabilités des différents intervenants (médecin scolaire, coordinateur de l'intégration scolaire...), les critères de sélection/d'attribution (prenant en compte la situation socio-économique des parents et la disponibilité du matériel nécessaire), ainsi que les différentes modalités d'accès prévues dans la législation marocaine. Pour chaque étape les procédures et démarches à mettre en œuvre ainsi que les moyens nécessaires pour assurer la continuité de ce parcours sont identifiées et précisées. Cette formalisation détaillée a permis de préciser la nature des démarches à effectuer, leur importance et leur place dans le parcours de l'enfant, les procédures à suivre pour accéder aux appareillages, aides techniques et aménagements raisonnables requis. Ce schéma a été partagé avec l'AREF pour assurer sa diffusion dans les 18 écoles ciblées par le projet afin de renforcer les processus existants.

*(Voir annexe n° 10 : Fiche technique du processus d'appareillage)*

**R3 : Le groupe de travail thématique de l'éducation inclusive de la région SMD coordonne ses efforts et assure la mise en œuvre, la promotion, le suivi et l'évaluation concertés de programmes et dispositifs favorisant l'inclusion scolaire des ESH dans la région de SMD.**

Cette composante centrale du projet est basée sur les principes de concertation, de décloisonnement des interventions et de mise en synergie des acteurs. Elle a visé le renforcement de la dynamique régionale de concertation créée depuis 2013 autour des enjeux de l'éducation inclusive. Au-delà de ce travail de concertation, la sensibilisation sur les droits à l'éducation des enfants en situation de handicap est une action primordiale pour permettre aux parents, aux acteurs du développement local, aux pouvoirs publics et à la population en général de changer leurs perceptions et leurs regards sur le handicap et d'adapter leurs pratiques pour la pleine reconnaissance et le respect réel des droits à l'éducation des enfants en situation de handicap. Elles aident aussi les acteurs locaux à comprendre l'importance de l'accès à l'éducation en tant que droit fondamental des enfants en situation de handicap. La capitalisation des bonnes pratiques générées par le projet (les actions d'inclusion scolaire des ESH et le dispositif de concertation renforcé) a été assurée pour alimenter et guider les acteurs dans

leurs réflexions pour la mise en place d'un système éducatif inclusif, ainsi que sur les modalités et la méthodologie de mise en œuvre des projets inclusifs.

### **A 3.1. Réunions du groupe de travail de l'éducation inclusive de SMD pour le suivi, la mise en œuvre du projet et le renforcement des mécanismes de coordination entre les différents intervenants de l'éducation au niveau de la région SMD**

Le projet a renforcé les mécanismes de la dynamique de concertation et de coordination entre les différents intervenants de l'éducation des ESH national et régional créée depuis février 2013, dans le cadre du projet « Etat des lieux et mobilisation des acteurs sur l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap dans la région de Souss Massa Drâa » mis en œuvre par Handicap International avec le soutien de l'UNICEF, du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 28 février 2014.

Dans le cadre du présent projet, le comité de pilotage national était constitué de l'UNICEF, les trois directions du Ministère de l'Education Nationale (direction des curriculum, direction de la stratégie et la direction de la vie scolaire), le Ministère du Développement Social, l'Entraide Nationale et Handicap International. Il était alimenté par de nouveaux acteurs de l'éducation des ESH, notamment le conseil supérieur de l'éducation, le Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap, le centre Mohamed VI des handicapés.

Au total, 5 réunions du comité de pilotage national ont été organisées sur la durée du projet :

La **1<sup>ère</sup> réunion**, organisée le 8 mai 2014, a permis à HI et UNICEF de présenter aux partenaires les grandes lignes de la deuxième phase du projet et de recueillir leurs remarques et suggestions par rapport aux actions prévues. Le rôle et l'objectif du comité de pilotage ont ainsi été précisés dans les termes suivants :

- Assurer la mobilisation des décideurs ;
- Etre un lieu d'information mutuelle et de réflexion pour les intervenants et les responsables de projet pour la mise en place des activités du projet ;
- Appréhender les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de l'action ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des activités mises en œuvre dans le cadre du projet, appuyer techniquement le groupe de travail et alimenter sa réflexion par les orientations stratégiques de l'action ;
- Veille scientifique et institutionnelle ;
- Intégration des recommandations finales du projet dans la stratégie nationale.

La **2<sup>ème</sup> réunion**, organisée en septembre 2014, était l'occasion de présenter aux membres du comité l'état d'avancement du projet et la planification des actions jusqu'à la fin de l'année 2014.

La **3<sup>ème</sup> réunion**, organisée en novembre 2014, a permis de présenter les résultats de la caravane de sensibilisation réalisée entre le 1<sup>er</sup> et 14 novembre 2014 ainsi que le contenu des modules de formation des enseignants.

La **4<sup>ème</sup> réunion** a été organisée en janvier 2015 avec la présence du référent technique de l'éducation de handicap international. Elle a permis de présenter la planification des activités de l'année 2015 et de valider le module de formation des enseignants.

La **5<sup>ème</sup> réunion** a été organisée en octobre 2015 pour présenter la programmation du dernier trimestre du projet :

- Capitalisation du projet ;
- Accompagnement des enseignants et directeurs des écoles pilotes ;
- Séminaire de restitution du projet.

Au niveau régional, il a été décidé avec l'UNICEF de renforcer ce deuxième projet par la mise en place d'un nouveau comité technique régional constitué principalement par les partenaires du projet : l'AREF



avec une participation forte de l'ensemble de ses directions, les délégations provinciales de l'éducation, HI et l'UNICEF. L'objectif est de favoriser l'appropriation, par l'AREF et ses délégations, du processus de mise en place des actions de l'inclusion éducative des ESH. Ce comité a ainsi pour rôle la programmation, le suivi et l'évaluation des actions. La première réunion de ce comité a été organisée en mai 2014 à Agadir, pour présenter le projet et identifier le rôle des membres de ce comité.

A partir de ce comité ont été constitués deux autres sous-comités pour les 2 actions principales du premier semestre du projet :

- Sous-comité de l'élaboration des modules de formation des enseignants, constitué par des inspecteurs, des formateurs au Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, HI et UNICEF : 4 réunions ont été organisées à Agadir et Rabat (voir *activité 1.1*).
- Sous-comité des actions de communication du projet et campagne de sensibilisation, constitué par le Chargé de communication de l'AREF, HI et l'UNICEF : 1 réunion a été organisée à Agadir pour identifier le plan de communication du projet (voir *activité 3.4*).

Le projet a également poursuivi l'appui à la dynamique régionale multi-acteurs, le « groupe de travail régional de l'éducation inclusive » créé en 2013, en mobilisant l'ensemble des acteurs clés impliqués dans la scolarisation des ESH au niveau régional, notamment l'AREF (avec une implication très forte de l'ensemble des directions de l'AREF), les 9 délégations provinciales de l'Education, l'Entraide Nationale, la Division de l'Action Sociale, l'Agence de Développement Social, le Conseil régional des droits de l'Homme, les organisations de personnes handicapées, les associations de développement, Handicap international et l'UNICEF.

Au total 4 réunions du groupe de travail régional de l'éducation inclusive ont été organisées sur la durée du projet :

La **première réunion** en septembre 2014 à Ouarzazate pour identifier le rôle de ce groupe, ainsi les membres ont retenu ces rôles :

- Développement et suivi régulier d'un plan d'action local en faveur de l'éducation des ESH en milieu ordinaire. Ce plan pourra servir de levier et de mobilisateur pour lever les obstacles à la scolarisation des ESH ;
- Suivi et pilotage du projet au niveau régional et provincial, à travers des réunions de travail régulières ;
- Identification des écoles pilotes ciblées par le projet ;
- Participation à l'évaluation des besoins en formation des enseignants des CLIS et des classes ordinaires des 18 écoles cibles ;
- Participation à l'élaboration du cahier des charges des formations, qui précisera notamment les publics cibles ;
- Suivi de la mise en œuvre des actions de formation prévues dans le projet.

La **2ème réunion**, organisée en octobre 2014 à Agadir, autour de l'organisation de la caravane de sensibilisation (voir *activité 1.3*), dont l'objectif était de finaliser le programme, de choisir le slogan et l'affiche de la caravane, ainsi que répartir les tâches et le rôle de chaque membre du groupe dans le cadre de cette caravane.

La **3ème réunion** a eu lieu le 15 juillet 2015 pour présenter la planification des activités du dernier semestre du projet.

La **4ème réunion** a eu lieu le 21-22 septembre 2015. Il s'est agi d'un atelier de 2 jours durant lequel l'ensemble des membres du groupe de travail a été invité à participer à une réflexion autour de l'identification des bonnes pratiques du projet. Cet atelier était animé par la consultante chargée de la capitalisation du projet (voir *activité 3.3*).

### **A3.2. Organisation de 2 campagnes d'information et de sensibilisation des parents d'ESH, des associations de parents d'élèves, des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et du grand public sur les droits à l'éducation des ESH**

Les membres du comité de gouvernance du projet (national et régional) ont souhaité partager le lancement du projet avec l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile travaillant dans le domaine de l'éducation. Pour cela, ils ont proposé la mise en œuvre d'une activité d'envergure largement médiatisée afin de permettre une sensibilisation et un plaidoyer efficace autour de la question de l'éducation inclusive.

Ainsi la campagne de sensibilisation de la première année du projet a pris la forme d'un séminaire de lancement du projet « Pour une meilleure inclusion éducative des Enfants en Situation de Handicap dans la région Souss Massa Drâa (SMD) » organisé le 17 septembre 2014.

Le séminaire visait également à aborder les différentes problématiques liées à la scolarisation des enfants en situation de handicap dans les différents systèmes scolaires existants dans la région SMD. Il avait pour objectifs de :

- Présenter le projet « Pour une meilleure inclusion éducative des Enfants en Situation de Handicap dans la région Souss Massa Drâa (SMD) » et la dynamique de concertation créée dans la région SMD
- Présenter les actions prévues à la rentrée scolaire 2014-2015 pour favoriser l'inclusion scolaire des ESH
- Sensibiliser et outiller tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation sur les principes de l'éducation inclusive
- Amener les pouvoirs publics à reconnaître la nécessité et l'intérêt de travailler avec la société civile, les organisations de personnes en situation de handicap en particulier, pour mettre en place un système éducatif inclusif
- Assurer une implication des acteurs de l'éducation dans la mise en œuvre des actions du projet et d'un système éducatif inclusif.

Ce séminaire a été organisé dans la wilaya d'Agadir. Un large public concerné par la problématique de la scolarisation des ESH y a été convié, soit plus de 150 personnes parmi lesquelles des représentants d'associations, du système éducatif, des élus et des acteurs des secteurs de la santé et de développement social. Le wali de la région SMD, la représentante de l'UNICEF, le Directeur central de la coopération du Ministère de l'Education Nationale, l'ambassadrice de l'enfant au Maroc ainsi que le directeur de l'AREF de SMD ont également participé à ce séminaire. Le séminaire a par ailleurs été fortement médiatisé, grâce à une couverture de la première chaîne télévisé du Maroc et de la presse écrite.

Le séminaire a permis aux participants de débattre autour de la question de la scolarisation des ESH, d'exposer le principe de l'éducation inclusive, de présenter la situation actuelle de cette scolarisation au niveau de la région SMD, d'écouter des témoignages des ESH scolarisés dans le milieu ordinaire ainsi que de présenter les actions du présent projet. Un atelier sur le partenariat en éducation inclusive a été organisé au cours de ce séminaire et a permis aux participants de partager leurs expériences et de dresser une liste de recommandations pour l'amélioration de la scolarisation des ESH.

Il a été décidé par les comités de gouvernance du projet d'organiser d'autres actions de sensibilisation autour de l'éducation des ESH. Ainsi une caravane de sensibilisation dans les écoles pilotes a été organisée entre le 1<sup>er</sup> et 14 novembre 2014 (*voir activité 1.3*), et une campagne de sensibilisation grand public a été organisée du 25 mai au 25 juin 2015.

Cette campagne de sensibilisation a été organisée en 2 phases :

**Phase 1** : mobilisation des acteurs de l'éducation des ESH par l'élaboration d'un appel de la région Souss Massa Draa pour le Droit à la scolarisation des Enfants en situation de Handicap (*voir le texte de l'appel Souss Massa Drâa en annexe n° 11*). Cet appel a été élaboré en concertation avec les membres du comité technique pour assurer l'adhésion des acteurs aux droits de l'ESH à la scolarisation. L'appel SMD a été lancé le 25 mai 2015 à l'occasion de la journée nationale de l'enfant par le Directeur de l'AREF SMD, en présence du groupe de travail régional du projet sous le thème « tous pour l'accès des enfants en situation de handicap à la scolarisation ». Il a été diffusé dans les 9 provinces de la région jusqu'au 25 juin 2015, ce qui permis de collecter plus que 47 000 signatures à cet appel, dont 16 422 signatures d'enfants.

**Phase 2** : organisation d'une journée de sensibilisation du grand public sur le Droit des ESH à l'éducation le 30 mai 2015 à l'espace Bijawane à Agadir, avec la participation des enfants en situation de handicap et des associations des provinces d'Agadir, Idaoutanane, Inezgane Ait Melloul et Chtouka Ait Baha. Cette journée a été organisée sous la forme d'un espace d'échange culturel, d'expression artistique, de sensibilisation et de transmission des valeurs, des principes de droits humains fondamentaux basés sur l'équité, l'égalité des chances et l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap en ciblant le grand public de la ville d'Agadir. Plusieurs activités ont été proposées aux participants : une grande scène avec des animations des clowns portant des messages de Droit et d'Inclusion, des séquences artistiques présentées par les enfants en situation ou non de handicap, des ateliers de dessins, d'orientation des parents et de kermesse. La journée de sensibilisation aconnu une bonne couverture médiatique et une grande participation avec près de 1 000 acteurs représentant :

- Acteurs associatifs de SMD ;
- Parents de personnes handicapés et non handicapés ;
- Enfants en situation de handicap et non handicapés ;
- Ecoles de la région SMD et principalement des provinces d'Agadir Idaoutananeet Inezgane Ait melloul :
  - o Ecole Fatima Al Fihria, Agadir
  - o Ecole Mokhtar Soussi, Agadir
  - o Ecole Ennahda, Inezgane
  - o Ecole Erraja, Inezgane
- Enfants en situation de handicap inscrits dans les centres spécialisés de :
  - o L'association de l'Enfance Handicapée
  - o L'association Essalam pour l'intégration des handicapés
  - o La fédération des associations de Chtouka Ait Baha

Une agence de communication a été sollicitée pour faciliter la préparation de l'espace Bijawane et de l'organisation logistique de la soirée (location et mise en place de la scène et des stands, mobilisation des clowns, mobilisation des animateurs), ainsi que la réalisation de photos et vidéos des différentes activités de la soirée.

### ***A3.3. Identification et capitalisation des bonnes pratiques du projet liées à la dynamique de concertation et aux expériences pilotes inclusives***

Le projet «Pour une meilleure inclusion éducative des Enfants en Situation de Handicap dans la région Souss Massa Drâa» est un projet pilote. Il a pour objectif de tester un dispositif afin d'en diffuser les résultats : bonnes pratiques, leçons apprises, savoir-faire développés, etc.

Afin de documenter le processus de mise en place des bonnes pratiques du projet, un travail de capitalisation a été menée par une consultante internationale accompagnée d'un photographe entre

septembre et novembre 2015.

La méthodologie adoptée pour cette mission est issue du guide de capitalisation de Handicap International « mener une capitalisation d'expérience ». Les moyens utilisés pour le recueil des données utilisées par la consultantes pour produire les 3 documents de capitalisation du projet étaient les suivants : des entretiens individuels avec l'équipe de projet et le comité technique régional, des focus groups, des rencontres avec les enfants le 7 septembre 2015 et un atelier d'identification des bonnes pratiques avec le groupe de travail régional sur l'éducation inclusive.

Un atelier de capitalisation a été ainsi organisé avec les membres du groupe de travail régional de l'éducation les 20 et 21 septembre 2015 afin d'analyser ensemble les activités menées, les bonnes pratiques, les leçons apprises, et d'en amorcer la modélisation pour permettre :

- La continuité de la dynamique aujourd'hui instaurée dans la région
- L'institutionnalisation de l'Éducation Inclusive au Maroc
- Et conséquemment la réplique dans les autres régions du pays

L'objectif est de clarifier les savoirs acquis, de les partager et de faciliter leur appropriation par les professionnels et décideurs des secteurs liés à l'inclusion des enfants handicapés.

3 documents ont été produits et constitue les outils de capitalisation du projet, il s'agit de :

Livret de « success stories » des enfants en situation de handicap scolarisés ayant vu leurs conditions de scolarisation s'améliorer grâce aux actions mises en œuvre dans le cadre du projet. Intitulé « *Une école pour toutes les histoires : quatre histoires, quatre vies, quatre enfants handicapés, une école* », le livret décrit le parcours de 4 ESH scolarisés, avec des illustrations et leurs photos en milieu scolaire ordinaire. Il s'agit des mêmes enfants qui ont témoigné pour le film de sensibilisation autour de l'éducation des ESH dans la région SMD (voir activité 3.5) (voir annexe n°12 le livret de success stories).

Livret technique de capitalisation des bonnes pratiques du projet permettant de les modaliser et les dupliquer au niveau national. Intitulé « *Modèle d'éducation inclusive au Maroc, basé sur l'expérience pilote dans la région Souss Massa Drâa* », le livret est destiné aux décideurs de l'éducation au niveau régional et national. Il est un outil de plaidoyer pour alimenter la stratégie nationale et favoriser l'éducation des ESH (voir annexe n°13 le livret technique de capitalisation).

La présentation power point schématique et synthétique des bonnes pratiques du projet intitulée « *Inclure les enfants handicapés à l'école au Maroc* » a fait l'objet d'une présentation lors du séminaire de restitution des résultats du projet (voir activité 3.4) (voir annexe n°14 la présentation power point de capitalisation).

Les livrets de success stories et de capitalisation ont été imprimés en 150 copies chacun et diffusés aux acteurs de l'éducation régionaux et nationaux lors du séminaire de restitution des résultats du projet en novembre. Ces documents ont été aussi partagés sous format électronique avec la présentation power point dans les 150 clés USB diffusées lors du même séminaire.

#### **A 3.4. Communication autour des résultats du projet : Séminaire de clôture et de présentation des résultats et des bonnes pratiques du projet afin d'élaborer un plaidoyer pour une stratégie nationale de l'inclusion éducative des ESH.**

Un atelier a été animé par l'expert en communication de l'UNICEF au profil de l'équipe projet de HI et UNICEF le 29 mai 2014. Son objectif était de mettre en place une stratégie de communication du projet EI-SMD et de la décliner en activités concrètes.

Suite à cet atelier, une réunion a été organisée avec le sous comité de communication le 12 juin 2014 pour présenter et valider le plan d'action avec les membres de ce comité. Ainsi lors de cette réunion, les membres ont proposé d'alimenter le plan par d'autres indicateurs et actions concrètes répondant aux spécificités de la région SMD.

Outre les activités de sensibilisation qui ont permis une bonne communication autour du projet (activités 1.3, 3.2, 3.3 et 3.5), un séminaire international a été organisé à Agadir le 26 novembre 2015 sous le thème : « L'Éducation Inclusive des enfants en situation de handicap : un modèle marocain prend forme dans la région Souss Massa Draa » (voir en annexe n°15 la fiche de séminaire).

Ce séminaire s'est inscrit dans l'axe de plaidoyer pour la réalisation des droits des enfants en situation de Handicap au Maroc à travers la diffusion des leçons apprises et bonnes pratiques tirées de l'expérience dans la région SMD. Il a été en effet l'occasion de partager les réalisations de cette expérience avec les acteurs au niveau régional et national ainsi qu'avec des délégations venues notamment de Tunisie et d'Algérie. Cet échange a permis d'engager la discussion autour des axes d'intervention possibles à mettre en place pour un ancrage institutionnel de l'éducation inclusive au Maroc.

Il a connu la participation de 223 acteurs régionaux et nationaux œuvrant dans le domaine de l'éducation inclusive et les droits des enfants en situation de handicap à savoir : l'Entraide Nationale, le Ministère de la Santé, la commission régionale des droits de l'Homme, le conseil régional de SM, les conseils communaux, les représentations du Ministère de l'Intérieur au niveau régional et provincial, ainsi que les associations et les organisations des personnes en situation de handicap.

Des délégations des Ministères de l'Éducation Nationale et des organisations des personnes handicapées de Tunisie et d'Algérie ont également représenté leurs pays dans ce séminaire. Cette participation est entrée dans le cadre d'un programme d'échange dans le domaine de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Ce séminaire a connu une forte couverture médiatique et de la presse. 12 journalistes représentant des journaux nationaux et régionaux et 2 chaînes nationales ont assuré la couverture médiatique de l'évènement (voir annexe n°16 : communiqué de presse et la revue de presse en annexe n°17).

Ce séminaire a été un espace de partage des principales réalisations du projet, mais aussi une occasion pour la diffusion des vidéos de sensibilisation et des différentes publications produites dans le cadre de cette expérience. Afin d'enrichir le débat, une consultante internationale de l'université de Saint Louis à Washington a été invitée à ce séminaire pour faire une présentation du Benchmark international en matière d'éducation des enfants en situation de handicap (voir en annexe n°18 la présentation du Benchmark de l'éducation inclusive).

Le séminaire était également l'occasion de partager les documents de capitalisation avec l'ensemble des acteurs. Ainsi, 150 sacs contenant la documentation du projet ont été distribués lors du séminaire, contenant :

- Le livret technique de capitalisation du projet ;
- Le livret de « success stories » ;
- Le film de sensibilisation autour de l'éducation des ESH dans la région SMD ;
- La fiche du séminaire et le communiqué de presse ;
- Une clé USB contenant les versions électroniques des documents produits dans le cadre du projet susnommés, ainsi que de :
  - o Le référentiel de formation des enseignants ;
  - o Le projet d'établissement inclusif ;



- Le référentiel d'élaboration des projets éducatifs individuels ;
- La présentation power point de capitalisation du projet.

Des Roll Up avec des messages des 4 ESH héros du film et du livret de « success stories » ont aussi été produits et imprimés, et ont servi comme outils de communication et de sensibilisation lors de ce séminaire. L'appel de SMD sur les droits à l'éducation des ESH a été imprimé sur un roll up géant illustrant les 47 000 signatures récoltées pour cet appel.

**A3.5. Assurer une documentation imagée du projet tout en assurant la confidentialité des bénéficiaires conformément à l'éthique de HI et de l'UNICEF**

Afin d'assurer une promotion de l'inclusion scolaire des ESH et une communication autour des réalisations du projet, un film et des photos sur les démarches qui permettent l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap ont été produits dans le cadre du projet, avec l'appui d'un expert en production de films de sensibilisation. Ainsi plusieurs réunions ont été organisées entre HI et UNICEF pour finaliser les termes de références de cette mission, qui ont été validés par l'expert en communication de l'UNICEF, le référent technique de l'éducation de HI et le coordinateur technique Maghreb de HI.

L'objectif était de réaliser un film de capitalisation qui montre les approches participatives possibles, les succès et difficultés pour mettre en place un système éducatif inclusif. Le film s'appuie sur les composantes du projet éducation inclusive : sensibilisation, concertation, renforcement de capacités, accompagnement des ESH, etc.

La prestation a concerné aussi une prise de photos des principales activités du projet et de ces bénéficiaires selon la charte éthique de HI et de l'UNICEF. Suite à la validation des termes de référence de cette mission, HI a lancé l'appel à consultation en janvier 2015, et une équipe internationale a été recrutée en février 2015 pour la réalisation de la mission. Des réunions Skype ont eu lieu pendant la phase de préparation avec l'équipe du projet et le comité technique afin d'assurer la bonne compréhension des résultats attendus de la mission et la discussion des outils de travail proposés (synopsis, planning de la mission à Agadir, questionnaires...) avant le déplacement de l'équipe de tournage à Agadir en mai 2015.

Le lancement du tournage a pris la forme d'une réunion du comité technique avec l'équipe chargée de la réalisation du film pour l'identification de l'enfant dont le parcours de scolarisation sera filmé, des personnes à enquêter et pour la validation du planning de la mission.

Cette mission a nécessité 3 mois de préparation, 6 jours de tournage et 2 mois pour la validation du produit final ; une vidéo de capitalisation de 20 minutes, une vidéo de sensibilisation de 5 minutes et des photos documentant l'ensemble des pratiques existantes et développées dans les écoles pilotes visitées.

Plusieurs interviews ont eu lieu avec le directeur de l'AREF SMD, le délégué du Ministère de l'Education Nationale dans la province d'Inezgane Ait Melloul, les représentants du groupe de travail régional, les membres de l'équipe pluridisciplinaire, les directeurs et enseignants des écoles pilotes, et les 4 principales « success stories », à savoir :

- Ikram DAAIF, élève au sein de l'école Nahda dans la province d'Inezgane Ait Melloul ;
- Ali SALEH, élève au sein de l'école Fatima Al Fihria dans la province d'Agadir Idaoutanane;
- Meryem BELKOUK, étudiante en première année en Gestion des PME ;

- Mahjouba DOUSSOUL, Fraichement licenciée de la Faculté des lettres de l'Université Ibn Zohr Agadir.

Le film et la vidéo de sensibilisation ont été présentés aux membres du comité du groupe de travail régional et du comité de pilotage national pour validation avant de projeter la version finale lors du séminaire de restitution (*activité 3.4*) et de diffuser 150 copies DVD de ces films à l'occasion du même séminaire. Le film et la vidéo ont été aussi publiés sur YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=qvwlgZTI-ZI>) (<https://www.youtube.com/watch?v=8edsUNLj8Ro>) et sur le site web de l'UNICEF.

### **3.3. Contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre, leçons apprises et connaissances acquises suite aux études, évaluations menées durant l'année**

Quelques difficultés ont été rencontrées lors de la mise en place des activités du projet. Il s'agit principalement de la répartition du budget du projet entre HI et l'AREF, ce qui a entraîné un retard de mise en œuvre de quelques activités en raison des procédures de l'AREF (pour justifier à chaque fois à l'AREF le budget de l'action programmée). Il faut noter aussi que le manque d'appropriation par l'AREF du partenariat tripartite du projet (UNICEF, HI et AREF), a causé des problèmes concernant la visibilité de HI.

Une autre contrainte qu'a connue le projet est liée au caractère participatif du processus choisi pour la validation des termes de référence, du référentiel de formation des enseignants, etc. Ainsi, le processus de validation auprès des deux instances de gestion du projet national et régional a engendré un certain retard dans le lancement des activités.

D'autres difficultés ont été rencontrées lors de l'organisation de l'activité de développement des PEI : l'absence d'une équipe pluridisciplinaire dans les 4 provinces ciblées par cette activité et le manque des dossiers médicaux des ESH scolarisés dans les 4 écoles touchées par l'activité.

### **3.4. Partenariat et collaboration inter-agences : impact sur les résultats.**

La nature des actions menées durant la mise en place des actions du projet n'a pas demandé une collaboration particulière d'une autre agence des Nations Unies.

### **3.5. Autres points et questions transversales pertinents.**

Des objectifs largement réalisés sur la durée du projet, avec des effets positifs non prévus initialement dans le projet.

- Constitution d'autres comités de coordination régionaux non prévus dans le cadre du projet : un comité technique et des sous comités spécifiques regroupant des spécialistes pour des thématiques précises liées aux activités du projet ;
- Le séminaire de lancement du projet a rassemblé plus de 150 participants et le séminaire de restitution a rassemblé 223 acteurs qui ont été sensibilisés à la situation de la scolarisation des enfants en situation de handicap dans la région SMD ;
- Avec une forte présence de la presse au séminaire de lancement et au séminaire de restitution, plusieurs interviews ont eu lieu avec Handicap International, l'UNICEF, l'AREF et les acteurs régionaux, ce qui permettra de sensibiliser le maximum de personnes à l'éducation inclusive et d'informer davantage de personnes sur les résultats du diagnostic ;

- La participation de la chargée du programme de l'éducation de l'UNICEF et du représentant de l'AREF de SMD au voyage d'étude à Lyon « à la découverte des dispositifs d'inclusion scolaire » organisée par HI du 28 septembre au 3 octobre 2014 a permis aux participants de se familiariser aux différents types de dispositifs visant à l'inclusion scolaire des enfants handicapés, de comprendre les relations et interactions entre les différents acteurs institutionnels concernés par l'éducation des enfants handicapés au niveau local et national et d'échanger avec les professionnels (enseignant référent, enseignant spécialisé, enseignant ordinaire, auxiliaire de vie scolaire) pour comprendre leur rôle dans ce processus d'inclusion ;
- La formation des formateurs était une activité non prévue dans le cadre du projet. 3 inspecteurs ont été formés et cadrés et sont considérés aujourd'hui comme des personnes ressources sur le handicap et l'éducation inclusive à l'AREF-SMD. Ces inspecteurs ont assuré, sous l'encadrement d'un expert, la mission d'accompagnement des directeurs et des enseignants autour de la prise en charge pédagogique des ESH ;
- Plus de 1 000 personnes ont été sensibilisés lors de la journée de sensibilisation organisée dans un espace public à Agadir en mai et juin 2015 ;
- L'appel SMD pour les droits à l'éducation des ESH a rassemblé 47 000 signatures, personnes et enfants en accord avec l'éducation des ESH dans les milieux ordinaires ;
- 41 ESH ont un PEI ;
- Une documentation autour de l'approche inclusive et des bonnes pratiques du projet est produite, imprimée et diffusée.

#### IV. Futur plan d'action

##### **4.1. *Actions prioritaires planifiées pour surmonter les obstacles, renforcer le partenariat et consolider les acquis en s'inspirant des leçons apprises de la période précédente.***

A la fin du projet, le porteur du projet, les partenaires tout comme les principales parties prenantes impliquées témoignent de leur satisfaction quant aux résultats ayant découlé de l'ensemble des actions réalisées.

Le principe de la démarche participative est l'un des piliers sur lequel se base l'action. Le processus de concertation qui a été mis en place dans le cadre du projet a permis de renforcer les liens entre les acteurs, notamment institutionnels et non institutionnels, et a mobilisé une diversité d'acteurs autour de la question de l'éducation inclusive, que ce soit au niveau local ou national.

Ce travail a permis à HI de renforcer ses liens avec les associations partenaires et les autres acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation à SMD, ainsi que de développer une vision partagée des actions à mener sur les étapes prochaines du projet.

Après sa phase pilote, le projet a conduit à l'évidence la possibilité de mettre en place un modèle marocain pour garantir une éducation de qualité pour tous.

##### Une nouvelle phase d'intervention dans les collèges

Après sa phase pilotes dans les écoles primaires, l'intervention autour de l'éducation inclusive continue pour toucher aussi un niveau supérieur de l'éducation : le collège. Un nouveau projet sera ainsi mis en place par Handicap international, l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la région SMD et UNICEF autour de l'éducation des ESH dans les collèges à SM sur une durée de 3 ans allant de février 2016 à décembre 2018. Ce nouveau projet répondra à plusieurs défis pour améliorer les

conditions de scolarisation des élèves handicapés dans l'enseignement secondaire dans la région de Souss-Massa :

- **Analyser la situation de la scolarisation des ESH au niveau du collège et/ou à la formation professionnelle.** Cette analyse permettra d'identifier les défis pour l'accès, les goulots d'étranglement au niveau de la transition primaire/collège et formation professionnelle ainsi que les facilitateurs et les bonnes pratiques existantes ;
- **Développer la mobilisation et l'articulation** des acteurs locaux et des professionnels concernés par la scolarisation des enfants handicapés pour faciliter et simplifier l'accès de ces derniers aux collèges et susciter une dynamique locale concertée et plurisectorielle en faveur de l'amélioration de la qualité des services éducatifs dans l'enseignement secondaire ;
- **Promouvoir la sensibilisation** des acteurs nationaux, régionaux et locaux et des professionnels de l'éducation concernés par la scolarisation des enfants handicapés ainsi que les entourages de l'ensemble des élèves au niveau de collèges de diverses provinces de la région ;
- **Répondre aux besoins en formation et en accompagnement des professionnels** engagés dans des processus d'inclusion d'élèves handicapés dans l'enseignement secondaire, pour leur permettre de mieux prendre en compte les besoins éducatifs de ceux-ci et en adoptant une approche centrée sur l'enfant ;
- **Expérimenter un dispositif** d'inclusion dans des collèges pilotes qui favorise les passerelles avec l'enseignement primaire, l'éducation spécialisée, le lycée et la formation professionnelle, afin de faciliter la scolarisation des enfants handicapés sur l'ensemble de leur parcours, mais aussi d'accroître progressivement le nombre d'enfants et de jeunes handicapés pouvant exercer leurs droits à l'éducation et au travail ;
- **Modéliser l'expérience de dispositif** dans les collèges pilotes et les bonnes pratiques, la diffuser afin d'alimenter les programmes, services et stratégies d'éducation inclusive au Maroc ;
- **Favoriser un plaidoyer régional et national** dans le but de surmonter les entraves législatives, politiques et opérationnelles dans le processus d'inclusion scolaire d'enfants et adolescents handicapés dans l'enseignement secondaire.

#### **4.2. Principaux ajustements dans les stratégies, cibles ou résultats-clés planifiés**

Les actions planifiées dans le cadre de ce projet ont été réalisées sans aucune modification significative des objectifs et résultats du cadre logique du projet initial.

#### **4.3. Budget prévisionnel (en indiquant les écarts de financement)**

Le budget a été consommé selon le prévisionnel initialement présenté, avec quelques réaffectations/ajustements entre les lignes budgétaires pour surmonter les difficultés rencontrées présentées dans le point 3.3 (principalement les frais de mobilisation du groupe de travail), de déplacement de l'équipe projet et les frais de l'organisation des formations des enseignants.

# ANNEXES